

Vie de la Société

SEPTEMBRE 2008

Conseil d'administration du 30 mai 2008

Le conseil d'administration de la Société Voltaire s'est réuni pour une brève réunion informelle le vendredi 30 mai 2008 à Paris, aux Éditeurs, Carrefour de l'Odéon, à partir de 19 heures. Étaient présents François Bessire, Andrew Brown, Roland Desné, Ulla Kölving, Jacques Le Creff, André Magnan, Jean-Noël Pascal, Françoise Tilkin et Dominique Varry. T.E.D. Braun, Jean-Daniel Candaux, Lucien Choudin, Gérard Gengembre et Martial Poirson étaient excusés.

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2008

Le procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2008 (v. Bulletin 16, pp. 1-3) est approuvé à l'unanimité.

2. Élections

Selon les statuts de la Société Voltaire,

c'est le conseil d'administration qui élit le président. Un vote est donc organisé : François Bessire est élu Président de la Société Voltaire à l'unanimité des voix. De même, Jean-Noël Pascal est élu vice-président, et André Magnan, président d'honneur.

3. Préparation de l'assemblée générale du 31 mai 2008

Il est décidé qu'André Magnan présidera l'assemblée générale du lendemain. Il lui reviendra le soin d'annoncer l'élection de François Bessire qui à la fin de l'assemblée se chargera de présenter les projets de la Société.

Sont ensuite évoqués divers points, dont ceux qui devront être abordés lors de l'assemblée générale du 31 mai (voir ci-dessous : *Assemblée générale du 31 mai 2008*).



Assemblée générale de la Société Voltaire du 31 mai 2008

L'assemblée générale de la Société Voltaire s'est tenue le 31 mai 2008 à Sceaux, dans une salle de la Mairie où les membres de la Société Voltaire ont été chaleureusement accueillis par le maire-adjoint, Monsieur Jean-Louis Oheix.

André Magnan ouvre la séance à 10 heures. Il adresse ses plus vifs remerciements à la Mairie de Sceaux et donne lecture de l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 octobre 2007 au Panthéon

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 octobre 2007 au Panthéon (v. Bulletin 15, pp. 2-3) est adopté à l'unanimité.

2. Organisation et fonctions

André Magnan annonce à l'Assemblée qu'après huit années de présidence, il

cède avec plaisir ses fonctions à François Bessire qui, conformément aux statuts de la Société Voltaire, a été élu à l'unanimité Président de la Société Voltaire par le conseil d'administration en sa réunion du 30 mai. Par ailleurs, un nouveau trésorier est entré en fonction le 1^{er} janvier 2008 : Jacques Le Creff. Il prend le relais de Jean-Noël Pascal qui a été élu vice-président dans le siège quitté par François Bessire. Il n'a toutefois pas été jugé utile de désigner un trésorier-adjoint. Par ailleurs, Andrew Brown reste secrétaire de la Société Voltaire, et Françoise Tilkin, secrétaire-adjoint et rédactrice du bulletin.

La sous-représentation des femmes au sein des organes de la Société Voltaire est remarquée par l'Assemblée. André Magnan rappelle que le problème a déjà été soulevé lors de la dernière assemblée générale au Panthéon et

que, la Société Voltaire pouvant encore accroître le conseil d'administration de deux postes, il reste une possibilité de renforcer le contingent féminin au sein du Conseil.

3. Rapport moral (exercice 2007)

Andrew Brown présente le rapport moral de la Société. La dernière assemblée générale de la Société Voltaire a pu se tenir au Panthéon, ce qui était une première pour cette institution : la Société Voltaire a en quelque sorte ouvert la voie. Des élections au conseil d'administration ont été organisées lors de cette assemblée : ont été élus François Bessire, Roland Desné, Jacques Le Creff, Jean-Noël Pascal et Françoise Tilkin. Jean-Michel Raynaud et Alain Sager, dont l'action positive au sein du CA mérite d'être soulignée, n'avaient pas représenté leur candidature. Enfin, la cooptation de quatre

nouveaux membres au sein du conseil d'administration — Jean-Daniel Candaux, Gérard Gengembre, Martial Poirson et Dominique Varry — a été ratifiée à l'unanimité.

Le nombre d'adhérents a légèrement diminué en 2007 : il est passé de 138 en 2006 à 129 en 2007. Il reste beaucoup à faire pour relancer les adhésions à la Société Voltaire, mais la participation de la Société à des événements scientifiques et culturels, comme le XII^e Congrès international des Lumières à Montpellier, où la Société tenait un stand efficace et amical, ou au Salon de la Revue à Paris, grâce au soutien de l'ARALD, sont de nature à y contribuer : après le Congrès de Montpellier, on a remarqué une augmentation des adhésions.

Trois bulletins sont parus en 2007 : le n° 13 en mai, le n° 14 en septembre et le n° 15 en décembre. Le n° 6 des *Cahiers Voltaire* est sorti à l'automne : 30 contributeurs de 8 pays différents ont collaboré aux rubriques désormais traditionnelles de la revue : « Études et textes », « Débats », « Enquêtes » et « Actualités ». Un nouveau débat, coordonné par Martial Poirson et Yves Citton, a été lancé sur le thème : « Voltaire, homme d'argent ? ». Enfin, François Bessire et Alain Sager ont rejoint le comité de rédaction de la revue.

Le volume *Voltaire et le livre*, issu du colloque organisé à Paris en 2005, a été achevé en 2007. Il est désormais sous épreuves et paraîtra cette année. Pour terminer, il est question du site de la Société Voltaire qui est à jour : un nouveau bulletin d'adhésion, diversifiant les moyens de paiement, est disponible en ligne. Signe du succès du site, l'index cumulatif des *Cahiers Voltaire* est très consulté.

4. Rapport financier

Jean-Noël Pascal présente le rapport financier de l'exercice 2007. Il souligne que les dépenses habituelles — pour les *Cahiers Voltaire* (y compris les frais de dépassement pour les numéros 5 et 6 : 5 500 euros), les bulletins (950 euros), les frais de poste et de bureau ainsi que les frais bancaires (100 euros) — ont été augmentées par l'organisation de l'assemblée générale au Panthéon (650 euros). Le total des dépenses s'élève donc à quelque 7 000 euros. Les recettes de la Société, qui s'élèvent à près de 7 250 euros, sont dues aux cotisations (4 250 euros environ, correspondant aux cotisa-

tions pour 2007, y compris quelques versements en retard pour 2006 ou en avance pour 2008) et à la subvention du CNL reçue fin décembre 2007 (3 000 euros). Le solde positif est donc de 250 euros.

Ce solde positif devrait être augmenté par quelques mesures : en ce qui concerne les *Cahiers Voltaire*, éviter de dépasser le nombre de pages prévu par contrat ; encourager la diffusion du bulletin dans un format PDF (un bulletin sous forme papier est assez onéreux, non à cause de sa mise en forme et de son impression, mais à cause des frais postaux qu'il implique).

5. Débats sur ces rapports

Plusieurs remarques ou questions sont formulées. Andrew Brown rappelle que la Société détient une réserve de quelque 12 000 euros qui est affectée aux dépenses occasionnées par les activités de la Société (colloque, par exemple). Or, selon Jean-Noël Pascal, pour atteindre une sécurité financière, cette somme devrait idéalement représenter deux budgets annuels de la Société, ce qui n'est pas le cas.

Une question est posée sur les stocks de revues : la Société Voltaire en possède-t-elle ? La réponse est non. C'est l'éditeur qui, selon le contrat en vigueur, détient les stocks. L'acquisition d'un stock par la Société ne serait utile qu'en cas de relance massive des adhésions.

C'est ensuite le coût du dépassement du nombre de pages de la revue qui retient l'attention. Par mesure d'économie, il serait donc sage de respecter le nombre de pages prévu. Autre économie envisageable : profiter dans la mesure du possible du tarif postal « livre ».

Le tirage des *Cahiers Voltaire* est ensuite évoqué : il est passé de 600 exemplaires à 500. C'est l'éditeur qui assume une bonne partie des frais de publication, chaque exemplaire livré étant payé par une demi-cotisation. Par contre, à l'éditeur revient le bénéfice des commandes passées par les bibliothèques. Malheureusement, comme on sait, le budget des bibliothèques publiques et universitaires a été limité, car on s'oriente de plus en plus vers les publications électroniques. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'avenir des *Cahiers Voltaire* ne soit électronique... comme celui du bulletin : pour ce dernier, demande pourrait être faite aux membres de la Société d'accepter

de recevoir un bulletin sous forme de PDF. Toutefois, des membres soulignent le rôle que le bulletin peut jouer dans la diffusion de l'image de la société et dans une éventuelle action de relance. Il est remarqué qu'un PDF peut aussi jouer ce rôle dans la mesure où il peut être réexpédié.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

6. Projets pour 2008 et 2009

Avant de céder la présidence de la séance à François Bessire, nouveau Président de la Société Voltaire, André Magnan tient à rappeler l'immense plaisir et l'immense satisfaction qu'il a eus de présider une société nouvelle, née en 2000, le 30 mai, soit la date de la mort de Voltaire, et dotée de statuts déposés dans le pays de Gex, où Voltaire est devenu Voltaire. Après avoir remercié tous ceux qui ont été impliqués dans les synergies établies, il tient à souligner qu'il reste un membre actif de la Société Voltaire et de son conseil d'administration. C'est alors au tour de François Bessire de prendre la parole pour remercier ceux qui l'ont choisi comme président de la Société. Conscient qu'avoir travaillé sur Voltaire est une chose, mais qu'avoir l'honneur de présider une société impliquée dans la publication d'une revue en est une autre, François Bessire mesure la prise de responsabilité qui est la sienne, d'autant qu'à travers la Société, c'est la mémoire de Voltaire qu'il faut faire vivre et la défense d'une pensée qu'il faut mener. Il continuera donc l'action d'André Magnan, dans un style sans doute différent, mais en s'appuyant heureusement sur l'équipe qui s'est constituée. Il souhaite expressément que la Société Voltaire serve de « boîte à idées » et qu'elle soit une société de large audience, bien vivante, toujours plus ouverte aux femmes et aux jeunes.

Les projets pour 2008 sont déjà bien dessinés : les 12 et 13 octobre prochains, la Société Voltaire présentera les *Cahiers Voltaire* au Salon de la Revue. Il faut espérer que de nombreux membres profiteront de l'occasion pour venir retirer leur exemplaire.

Le numéro 7 des *Cahiers Voltaire*, présenté par Ulla Kölving, est, lui aussi, déjà très avancé : alors que la date limite de remise des textes n'est pas encore atteinte, plusieurs contributions sont déjà rentrées pour la section « Études et textes », de même que des

fiches pour les débats et les enquêtes sur les voltairiens et sur la célébration du centenaire de Voltaire en 1878. Autre nouvelle : pour le n° 8, à paraître en 2009, Michel Porret a annoncé la publication d'un texte issu de sa conférence à Ferney-Voltaire sur « Voltaire, justicier des Lumières ».

Pour 2009, c'est le projet d'un colloque en collaboration avec la BnF sur le site de Tolbiac à la fin du mois d'octobre pour célébrer le 250^e anniversaire de la parution de *Candide* qui est l'objet de l'appel aux initiatives que lance Françoise Bessire. La réunion, sur le thème « Lire, jouer, penser, illustrer *Candide* », ne sera pas typiquement universitaire. *Candide*, qui figure parmi les livres les plus lus, est aussi un texte beaucoup étudié et fort bien connu. Pour éviter les redites, il a donc semblé souhaitable de trouver une formule de rencontre qui tienne du spectacle tout en invitant à la réflexion. Le programme, en cours d'élaboration, entend favoriser l'esprit d'ouverture et la pluridisciplinarité autour du « phénomène *Candide* » : seraient explorés les différentes thématiques de *Candide* (« Candide et la guerre », par exemple), mais aussi la musique ou les films sur *Candide*. La Société Voltaire fera appel à des collaborations externes pour mener à bien ce projet. Un beau succès serait une excellente publicité pour la Société.

Jacques Spica propose qu'en dehors des colloques régulièrement organisés par la Société Voltaire soit institutionnalisée une « Journée Voltaire » qui se tiendrait tous les ans ou tous les deux ans. Celle-ci, qui favoriserait l'interdisciplinarité, devrait permettre de faire circuler l'information sur les recherches en cours (dont les comptes rendus pourraient alimenter la revue) et permettrait aux jeunes, notamment aux doctorants, de se faire connaître. Françoise Bessire suggère de renouveler la formule en mettant à l'honneur un invité (Pierre Milza, par exemple). Pour André Magnan, mettre en évidence une publication sur Voltaire pourrait également jouer ce rôle ; il

pense aussi que les thèmes des débats pourraient être couplés à ces journées — d'ailleurs, à l'origine, les débats étaient organisés sous une forme physique. Andrew Brown propose de faire coïncider la première journée avec le futur Congrès des Lumières, mais Jacques Spica préférerait une organisation régulière et propre à la Société.

7. Divers

André Magnan annonce qu'afin de témoigner à la Ville de Ferney la reconnaissance de la Société Voltaire pour la mise à disposition gracieuse de son siège social, le conseil d'administration a décidé de faire, ès qualité, le Maire de Ferney-Voltaire membre d'honneur de la Société. Enfin, Andrew Brown demande à André Magnan de bien vouloir accepter la présidence d'honneur de la Société Voltaire en remerciement de toute l'énergie qu'il lui a consacrée. André Magnan accepte sous les applaudissements de l'Assemblée.

Une question est posée sur le lieu de la prochaine assemblée générale. Plusieurs noms sont avancés : Cirey, Ferney-Voltaire, où le château, rouvert cette année, offre des possibilités de visites, Potsdam, Saint-Claude... Tout comme Cirey, Saint-Claude poserait des problèmes d'organisation, mais une excursion à Saint-Claude à partir de Ferney serait envisageable.

*

Le choix de Sceaux pour l'assemblée générale de la Société Voltaire permettrait d'intégrer à merveille plusieurs activités connexes. Voltaire séjourna à Sceaux en 1746 avec Émilie Du Châtelet ; c'est à Sceaux — et à la Bibliothèque nationale de France — que s'est tenu en 2006 le colloque *Émilie Du Châtelet* organisé pour fêter le tricentenaire de la naissance de cette femme exceptionnelle : la belle salle de l'Hôtel de ville où s'est tenue l'assemblée était donc aussi parfaitement indiquée pour le lancement du volume d'actes : *Émilie Du Châtelet, éclairages & documents nouveaux* (éd. Ulla Kölving et Olivier Courcelle,

Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2008). Michel Blay, Directeur de Recherche au CNRS, a présenté ce volume de quelque 400 pages qui donne un portrait très riche et sans complaisance des multiples facettes de la Marquise : l'épistolière, la philosophe, la lectrice, la traductrice, la grammairienne, la mathématicienne... Une bibliographie chronologique d'Émilie Du Châtelet, par Ulla Kölving, clôt l'ouvrage.

Après le déjeuner, sous la conduite de Jean-Luc Gourdin, une visite de la ville, du château et de son parc a permis de goûter le charme de lieux où s'imprime le souvenir de Voltaire, mais aussi de Florian. De retour à l'Hôtel de ville, après une présentation du fonds Voltaire de la bibliothèque de Sceaux par son conservateur, Pascal Visset, les membres de la Société Voltaire se sont joints au public nombreux venu écouter François Bessire évoquer « Voltaire à Sceaux » — ou trente ans de relations épisodiques, mais fécondes, entre Voltaire et Sceaux.

L'organisation de cette journée n'aurait pas été possible sans le soutien chaleureux et généreux des autorités de la Ville de Sceaux : qu'elles en soient ici une fois encore très vivement remerciées.

Salon de la Revue

La Société Voltaire sera de nouveau présente au Salon de la Revue cette année. Il aura lieu du 10 au 12 octobre (le vendredi 10 de 21 h à 23 h ; le samedi 11 de 10 h à 20 h ; le dimanche 12 de 10 h à 19 h 30) à l'Espace des Blancs-Manteaux, 48, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris.

Le numéro 7 des « Cahiers Voltaire » sera présenté à ce Salon. Les membres de la Société Voltaire qui seront alors à Paris pourront venir chercher leur exemplaire. Ils contribueront ainsi à la convivialité de la manifestation... et à la diminution du budget postal de leur Société ! Leur présence sera encore plus appréciée s'ils ont la possibilité d'aider à tenir le stand pendant une heure ou deux.

Publications et projets

Cahier Voltaire 7

Études et textes : Béatrice Ferrier, *Le Samson* de Voltaire : un « nouveau genre d'opéra » ; Stéphane Lamotte, Voltaire, le jésuite et la pénitente : l'affaire Girard-Cadière ; Robert Chamboredon, Des placements de Voltaire à Cadix ; Marc Hersant, *Le Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* : Voltaire historien de lui-même. **Débats :** *Voltaire homme d'argent ?* (I), coordonné par Martial Poirson et Yves Citton : Martial Poirson, Comment l'argent vient au philosophe : « Rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même » ; Yves Citton, Le consommateur planétaire au miroir de l'ambivalence voltairienne ; Jean-François Lopez, Les investissements de Voltaire dans le commerce colonial et la traite négrière : clarifications et malentendus ; Pierre Dumesnil, Retour à Voltaire. **Enquêtes :** *Sur la réception de Candide* (VI), coordonnée par André Magnan : contributions de Emmanuel Boussuge, André Magnan, Alain Sager, Alain Sandrier et Charlotte Simonin ; *Sur les voltairiens et les anti-voltairiens* (VII), coordonnée par Gérard Gengembre : contributions de Gérard Gengembre et Pierre Leufflen ; *Sur la célébration du Centenaire de la mort de Voltaire en 1878* (III), coordonnée par Pierre Leufflen, contributions de Lucien Choudin et Pierre Leufflen ; **Actualités :** Éphémérides pour 2008 (Roger Bergeret, Lucien Choudin, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani) ; Relectures (Jean-Noël Pascal) ; Manuscrits en

vente en 2007 (Jean-Daniel Candaux) ; Bibliographie voltairienne 2007 (Ulla Kölving) ; Thèses (Stéphanie Géhanne Gavoty) ; Comptes rendus (François Bessire, Vivi Perraky et Alain Sager). 272 pages, 10 ill., 2008, ISBN 978-2-84559-059-5.

Appels à contributions

Cahiers Voltaire

Les articles destinés au numéro 8, à paraître en septembre 2009, sont à envoyer à la rédactrice, Ulla Kölving. Les dates de remise des textes doivent être impérativement respectées : consulter societe-voltaire.org/cahiers/cv-delais.php

Débats

Voltaire croyant ?

Le débat « Voltaire croyant ? » reste ouvert. On se reportera au texte d'orientation du Bulletin n° 8 et à la présentation des *Cahiers Voltaire* 4, pp. 183-185. Coordinateurs : Jan Herman (jan.herman@arts.kuleuven.ac.be) et André Magnan (a.magnan.sv@orange.fr).

Voltaire homme d'argent ?

Le débat « Voltaire homme d'argent ? » se poursuit pour interroger un aspect controversé de la vie et de l'œuvre de Voltaire : le rapport à l'argent et à l'économie du temps. Voir le texte d'orientation du Bulletin n° 15, pp. 3-4. Coordinateurs : Yves Citton (yvcitton@wanadoo.fr) et Martial Poirson (martial.poirson@yahoo.fr).

Enquêtes

Enquête sur les Voltairiens

Pour la présentation de l'enquête, se reporter au n° 1 des *Cahiers Voltaire*, pp. 185-188. Coordinateur : Gérard Gengembre, 8 impasse des Terres Franches F-78270 Blaru (gerard.gengembre@wanadoo.fr).

Enquête sur les contes

Présentation dans le n° 1 des *Cahiers Voltaire*, pp. 207-212. Coordinatrice : Fr. Tilkin, 83, Mont Saint-Martin, B – 4000 Liège (F.Tilkin@ulg.ac.be).

Enquête sur la réception de Candide

Présentation dans le n° 2 des *Cahiers Voltaire*, pp. 221-222. Coordinateur : André Magnan, 1, Côte de l'Hôpital, F-21120 Le Plessis-Hébert (a.magnan.sv@orange.fr).

Enquête sur la célébration du centenaire de Voltaire en 1878

Présentation dans le n° 4 des *Cahiers Voltaire*, pp. 254-257. Coordinateur : Pierre Leufflen (voltaire237@free.fr).

Bulletin

La rubrique « Comment j'ai rencontré Voltaire... », ouverte au vécu et aux échanges plus personnels, veut, par toutes petites touches, forcément variées, esquisser concrètement, de témoignage en témoignage, une réception familière contemporaine de Voltaire. Les billets doivent être expédiés à la rédactrice du bulletin : Françoise Tilkin, Université de Liège, Département de Langues et Littératures romanes, 3 place Cockerill, B-4000 Liège (bulletin@societe-voltaire.org).

Comment j'ai rencontré Voltaire

C'est André Magnan qui cette fois évoque sa première rencontre avec l'auteur qui allait tant compter pour lui. Nous le remercions pour ce témoignage, qui vient enrichir notre collection de documents personnels qui dessineront un jour une image kaléidoscopique d'une réception familière de Voltaire au XXI^e siècle.

Comment j'ai rencontré Voltaire, par André Magnan

Moi, ce fut *L'Ingénu*. Je devais avoir quatorze ans. Que sait-on de Voltaire à cet âge ? Dans mon cas, c'est comme si tout était venu d'un coup : le nom, la voix, un style, une présence lointaine, un intérêt proche. On lisait peu autour

de moi, et pas ce genre de livres. Moi non plus, je dois dire. J'étais le matheux égaré en lettres, je préférais le latin au français, je débutais le grec, autre algèbre de mots et de phrases. J'aimais les bonnes vieilles dictées, les questions de grammaire et d'analyse logique, mais pas du tout la rédaction,

ce vrai viatique des vocations littéraires, dont les libellés indiscrets gênaient ma pudeur : « Racontez votre plus grande émotion... » Entre éprouver, sentir et dire, je prolongeais une enfance sans histoire dans la rationalité forcée du « grand », discrète en émois, retenue en affects.

« Si votre fils lisait davantage, il écrirait plus facilement. » Ce n'est qu'une demi-vérité, mais du genre encourageant. De semaine en semaine, je vis donc arriver sur ma table, sortis successivement de la Librairie Banse (« fondée en 1823 ») et portés par la même sollicitude maternelle — c'était le samedi, jour de marché —, des Balzac, des Hugo, des Flaubert, et même un jour (en marge de je ne sais plus quel exercice) *La Mort de Pompée* ! Je revois ces petits classiques Larousse au cadre violet, flambant neufs : des extraits, pas forcément excitants, mais toujours intéressants. Le Corneille intégral flatta ma vanité, sans effet notable sur l'aisance de plume. Je me souviens de lectures patientes, lentes et dociles, un peu l'école à la maison. Une torpille voltairienne finit par électriser ces langoureux adolescents : *l'Ingénu*, mais quel *Ingénu* ! En texte complet, non abrégé, non expurgé, tel qu'en lui-même ! J'ai dû le dévorer dans l'après-midi (moins les sous-entendus qui résistent ou se dérobent) avec l'élan du Huron sautant par-dessus la tête des marins anglais ou s'abattant sur le

lit de Mademoiselle de Saint-Yves.

Aucun éditeur scolaire n'avait ce titre à son catalogue. Mon *Ingénu* ne sortait d'ailleurs pas des rayons du libraire, mais d'un carton de revendeur — du marché même de la Place Thiers, la vraie vie. Je vis dans ce « sauvage » un double sympathique et fraternel, baptisable, éduicable, raisonnable, dont tous les « sentiments » devaient « s'épurer », mais indéfectiblement « ingénu » : libre de jugement, franc de mouvement, devant la société plus ou moins mal ou bien faite. C'est par là que le livre *m'est resté* comme on dit. Premier choc de lecture, première jouissance d'un texte complet. Mais intuition surtout, prenante et passionnante (avant la télé, plus fort qu'à la télé), des tensions où se joue toute vie d'homme, l'inquiétude ou le contentement, l'exigence ou les facilités, la vigilance ou le confort doré, l'action ou la soumission, la possession ou l'amour, le pouvoir ou le service. Je fus un peu déconcerté par la bonne fin du héros devenu « un guerrier » — j'y remis ensuite le contrepois : « et un

philosophe intrépide... » La mort de la Saint-Yves me heurtait, trop injuste. Ce Voltaire la disait absurde et m'y intéressait tendrement. Je me rappelle avoir mis du temps à entrer dans ses mots : « Son âme tuait son corps » — c'est pour moi l'une des grandes petites choses qu'il ait écrites. Je ne sais plus quand j'appris l'âge de l'auteur à la date du conte : près de soixante-quinze ans ! J'en reste aujourd'hui étonné.

J'ai souvent relu *L'Ingénu*. Il me semble avoir grandi, vécu, vieilli avec lui. J'y relis un peu ma première lecture, mais je comprends mieux Gordon maintenant. Mon édition préférée est celle des « Meilleurs livres », série populaire lancée dans les années 1920 par la Librairie Arthème Fayard, in-16, brochée, couverture jaune à décor bleu sombre, texte sans notes ni commentaires : « Collection littéraire publiant tous les chefs-d'œuvre Français et Étrangers, Anciens et Modernes » — à un franc le volume, y compris ce n° 194.

Autour de Voltaire

Colloques

La poésie scientifique de Lucrèce à nos jours

Peyresq, 14 juin-19 juin 2008

Un colloque dans les Alpes de Haute Provence s'est proposé de réunir des chercheurs que le thème de la poésie scientifique intéresse. Le 15 juin, Patricia Radelet de Grave (Université catholique de Louvain), a consacré un exposé à « Voltaire et la pomme de Newton ».

Les genres alphabétiques au temps des philosophes

Poitiers-Limoges, 18 octobre 2008

Une journée sur « Les genres alphabétiques au temps des philosophes » sera organisée le samedi 18 octobre 2008 par Nicole Masson et Odile Richard.

Ce sera l'occasion d'une visioconférence entre Poitiers et Limoges, la captation vidéo ayant lieu sur le site de l'Université de Poitiers. Au programme, deux tables-rondes. La première, le matin, sur « le dictionnaire, un genre éditorial ? » réunira, entre autres, Béatrice Braud (EHES), qui évoquera « Le genre 'dictionnaire' : entre tradition éditoriale et novation voltairienne », et Christiane Mervaud (Université de Rouen), qui traitera de « L'article 'Adam' dans le *Dictionnaire philosophique*, le *Dictionnaire* de Bayle et l'*Encyclopédie* ». L'après-midi, sur le thème « Formes alphabétiques et philosophie », la seconde réunira Anthony McKenna (Université de Saint-Étienne), Marie Leca-Tsomis (Université de Paris X – Nanterre) et Olivier Ferret (Université de Lyon), qui parlera des rapports entre le *Diction-*

naire philosophique et l'*Encyclopédie*.

Adresse : 4 rue de Rocroy 75010 Poitiers.

Publication

Voltaire galant

Il existe parmi les contes de Voltaire des pièces légères, qui ne sont pas souvent lues aujourd'hui alors que les contemporains les appréciaient particulièrement. Ce sont ces contes, en prose ou en vers, souvent allusifs, toujours drôles et peignant un Éros subversif, que François Bessire réunit dans un volume paru chez Actes Sud, dans la collection « Les Érotiques ».

Voltaire, *Ce qui plaît aux dames et autres contes galants*, préface, notes et dossier de François Bessire. Arles, Actes Sud, « Babel », coll. « Les Érotiques », 2008, 208 p., 7,50 €.

Informations pratiques

Échéancier

10-12 octobre 2008 : présentation du numéro 7 des *Cahiers Voltaire* au Salon de la Revue, Paris.

Mai 2009 : assemblée générale de la Société Voltaire.

Octobre 2009 : colloque *Lire, jouer, penser, illustrer* Candide.

Cotisation pour 2008

Trésorier de la Société Voltaire : M. Jacques Le Creff, 12, rue de l'Étang Bernard, F-44400 Rezé (tresorier@societe-voltaire.org).

La cotisation pour 2008 est de 32 euros, 20 euros pour les étudiants et 50 euros ou plus pour les membres bienfaiteurs. *Seuls les membres à jour de cotisation reçoivent les Cahiers Voltaire.*

Plusieurs moyens de paiement sont proposés qui sont précisés ou directement utilisables sur le site de la Société Voltaire (<http://societe-voltaire.org/cotisation.php> ou Societe-Voltaire.org, dérouler le menu « Adhésion », puis cliquer sur « Pour adhérer ou régler la cotisation »).

Les membres qui disposent d'un compte bancaire en France peuvent payer par prélèvement automatique (c'est la méthode la plus commode pour la Société), par chèque ou par virement.

1. Par prélèvement automatique : envoyer un formulaire de demande de prélèvement, complété et signé, avec un RIB, au trésorier. Ce document peut être téléchargé sur le site de la Société Voltaire ou demandé au trésorier.

2. Par chèque : envoyer au trésorier un chèque tiré sur une banque française en y joignant, en cas de première adhésion, un formulaire complété et signé qui peut être téléchargé ou demandé au trésorier.

3. Par virement au RIB 10096 18041 00037907801 58 ou IBAN FR76 1009 6180 4100 0379 0780 158 (BIC CMCIFRPP), tous frais à la charge de l'adhérent, en indiquant son nom et la ou les années concernées et en informant le trésorier de ses nom, adresse postale et courriel.

Deux méthodes de paiement sont proposées aux membres ne disposant pas d'un compte bancaire en France : virement et carte de crédit.

1. Par virement au RIB 10096 18041 00037907801 58 ou IBAN FR76 1009 6180 4100 0379 0780 158 (BIC CMCIFRPP), tous frais à la charge de l'adhérent, en indiquant son nom et la ou les années concernées et en informant le trésorier de ses nom, adresse postale et courriel. Voir ci-dessus.

2. Par Visa ou Mastercard : utiliser le formulaire en ligne et suivre le processus indiqué.

Cahiers Voltaire

Les textes destinés aux *Cahiers Voltaire* doivent être adressés au rédacteur : Ulla Kölving, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, tél. 04 50 28 06 08 ; télécopie 04 50 40 13 09 (cahiers@societe-voltaire.org). Prière de joindre aux textes destinés à la section I (*Études*) un bref résumé que la rédaction se chargera de traduire en anglais.

Bulletin

Tous les textes destinés au *Bulletin* doivent être expédiés à sa rédactrice : Françoise Tilkin, Université de Liège, Département de Langues et Littératures romanes, 3 place Cockerill, B-4000 Liège (bulletin@societe-voltaire.org).

Correspondants

Pour l'Allemagne : Ute VAN RUNSET (Richardstr. 68, D-40231 Düsseldorf).

Pour la Belgique : Françoise TILKIN (Université de Liège, Département de Langues et Littératures romanes, 3, place Cockerill, B-4000 Liège, f.tilkin@ulg.ac.be).

Pour le Canada : David W. SMITH (161, Colin Avenue, Toronto, Ontario M5P 2C5, Canada, dwsmith@chass.utoronto.ca).

Pour la Grande-Bretagne : Richard E. A. WALLER (Dept of French, University of Liverpool, P.O. Box 147, Liverpool, L693BX, G.B., Reawall@liv.ac.uk).

Pour la Grèce : Anna TABAKI (Dept of Theatre Studies, University Campus Zografou, 15784 Athens, Grèce, atabaki@theatre.uoa.gr).

Pour l'Italie : Lorenzo BIANCHI (Via Cesare da Sesto, 18, I-20123 Milano, lorenzo.bianchi@unimi.it).

Pour la Suède : Sigun DAFGÅRD (Hornsgatan, 72, S-11821 Stockholm, s.dafgard@glocalnet.net).

Pour New York : Jean-Pierre BUGADA (rue de la Loi, 155, B-1040 Bruxelles, bugada@unric.org).

Les volontaires pour d'autres pays ou régions sont priés de se faire connaître auprès du secrétaire (secrtaire@societe-voltaire.org).

Informations générales

Pour toute question ou information, prière de s'adresser au secrétaire : Andrew Brown, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, tél. 04 50 28 06 08 ; fax 04 50 40 13 09 (secrtaire@societe-voltaire.org).

societe-voltaire.org

Rédaction : Françoise Tilkin, secrétaire adjointe de la Société Voltaire.

Directeur de la publication : François Bessire, président de la Société Voltaire.

Imprimé en Belgique par le Centre Informatique de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.